

## **Article 1 – Mobilisations pour Gaza : sur les campus américains, où en est la liberté de manifester ?**

*The Conversation*, le 14 mai 2024, par Alessia Lefébure

Depuis la mi-avril, plusieurs dizaines de campus américains sont occupés par leurs étudiants au nom de la défense des populations civiles de Gaza et de la condamnation du soutien militaire et financier des États-Unis à Israël. Pour de nombreux observateurs, l'ampleur de ce mouvement rappelle les manifestations contre la guerre du Vietnam et le racisme des années 1960, ainsi que le mouvement anti-apartheid des années 1980, qui avait contribué à isoler l'Afrique du Sud sur la scène internationale.

Dépassant, comme autrefois, les frontières américaines, l'action des étudiants de 2024 semble motivée par une indignation morale similaire. Cependant, dans l'Amérique contemporaine, la tolérance de l'administration envers la dissidence semble décliner dans toutes les universités, privées comme publiques.

La liberté de manifester des étudiants est garantie constitutionnellement aux États-Unis[...]. Son fondement juridique est le premier amendement de la Constitution américaine de 1791, celui qui garantit la liberté d'expression et d'information, principe fondateur de l'identité nationale, contre toute restriction, notamment venant du pouvoir politique.

[...] Les étudiants jouissent ainsi du droit à l'expression et à l'information, dans le respect de l'équilibre nécessaire entre la préservation des activités académiques et le maintien de l'ordre public, [et] l'intervention policière sur le campus ne peut avoir lieu qu'à la demande ou avec l'autorisation préalable du président de l'université. [...]

Lors des récents affrontements survenus à Columbia et à l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), c'est précisément à l'initiative des présidents des établissements que la police est intervenue. [...] La crise qui secoue les campus américains met en lumière des enjeux spécifiques pour la gouvernance universitaire, à court et à long terme.

Pour avoir qualifié une manifestation, initialement pacifique, de « danger clair et immédiat pour le fonctionnement substantiel de l'université », la présidente de Columbia, Minouche Shafik, a été critiquée par une grande partie de la faculté. Sa déclaration a entraîné l'arrestation de plus de 100 étudiants par le NYPD, le service de police de la ville de New York, ainsi que des suspensions de cours pour une partie des jeunes concernés. D'autres mesures ont suivi, telles que le passage des cours en modalité distancielle et l'annulation de la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes. [...]

Une intervention policière d'une telle ampleur n'avait pas eu lieu à Columbia depuis mai 1968, ce qui a profondément choqué les étudiants ainsi que le corps enseignant, attaché à l'indépendance académique et à la liberté d'expression. [...]

Fortement médiatisée, Columbia n'est pas un cas unique. Dans une lettre ouverte adressée le 29 avril à tous les présidents des universités du pays, l'ACLU (Union américaine pour les libertés civiles) a cru utile de rappeler quelques lignes directrices pour garantir la liberté d'expression et académique tout en luttant contre les discriminations et les perturbations : éviter de

sanctionner ou censurer des points de vue spécifiques, protéger les étudiants contre le harcèlement discriminatoire et la violence, permettre aux étudiants de s'exprimer sur le campus, reconnaître que la présence de la police armée sur le campus peut mettre les étudiants en danger et ne peut être qu'un dernier recours, enfin résister aux pressions politiques qui cherchent à instrumentaliser les tensions universitaires. [...]

Aux États-Unis, les universités jouissent d'une très grande liberté académique. Dans ce cadre, elles peuvent prendre des positions politiques voire, sur le plan institutionnel, s'engager dans des boycotts et des désinvestissements spécifiques. Comme tous les établissements recevant des subventions publiques fédérales, elles doivent respecter la « non-discrimination sur la base de la race, des opinions politiques ou de la religion » [...]. La violation de cette législation antidiscriminatoire peut entraîner une coupure des fonds par le Congrès, ce qui représente une sanction financièrement significative. La crainte de perdre ces financements peut avoir motivé les arbitrages en faveur de la répression. [...]

Dans l'Amérique d'aujourd'hui, les présidents d'université sont soumis à une double contrainte : ils doivent répondre aux exigences du gouvernement fédéral pour maintenir le financement, tout en satisfaisant les donateurs, qui pourraient se désengager des institutions perçues comme antisémites ou xénophobes. Cette position est d'autant plus délicate que toute maladresse est immédiatement amplifiée par les réseaux sociaux. [...]

Comme ce fut le cas lors des mobilisations dans les campus américains au cours des deux dernières décennies, sur des sujets tels que la cancel culture, le désinvestissement des fonds de dotation universitaires dans les énergies fossiles, ainsi que lors de l'émergence du mouvement « Black Lives Matter », tous les débats récents sur la liberté d'expression dans les campus américains évoquent des préoccupations profondes quant à l'indépendance académique et à la manière de gérer les attentes des donateurs sans sacrifier ce principe. [...]

## **Article 2 – La Floride interdit les cours de sociologie, jugés trop « woke »**

<https://usbeketrica.com>, par Pablo Maillé, le 30 janvier 2024

*Sous l'impulsion de son gouverneur ultra-conservateur Ron DeSantis, l'État de Floride vient de supprimer les enseignements fondamentaux de sociologie dans ses universités. Certains dirigeants locaux promettent d'aller encore plus loin en abolissant « toutes les politiques de diversité, d'équité et d'inclusion ».*

Faut-il y lire un pas de plus vers le retour au pouvoir de Donald Trump ? Mercredi 24 janvier dernier, l'État de Floride a officiellement supprimé la sociologie comme enseignement fondamental dans ses universités. La décision a été adoptée par la majorité des 17 gouverneurs de l'État, situé dans le sud des États-Unis. À la place, ces derniers ont entériné la création d'un nouveau « cours d'Histoire factuelle [...]».

Le cours en question, dont la suppression était envisagée depuis plusieurs mois, couvrait des sujets variés « tels que la race, le genre et l'orientation sexuelle », en s'appuyant sur des études scientifiques relues et validées par les pairs, précise le New York Times. [...]

Les départements de sociologie en tant que tels continueront donc d'accueillir des étudiants, mais seulement ceux qui choisissent cette matière comme cours de spécialité (« elective courses ») pendant leur premier cycle de Bachelor ou leur Master [...].

Une fois n'est pas coutume, ce tournant trouve son origine dans les obsessions de la droite américaine du moment. Les campus universitaires en général, et les sciences sociales en particulier, sont accusés de tous les maux par le Parti républicain depuis plusieurs années [...]. En décembre dernier, le commissaire local à l'Éducation Manny Diaz Jr. avançait que la sociologie aurait été « détournée par des militants de gauche », ajoutant que « le système d'enseignement supérieur de Floride se concentrera désormais sur la préparation des étudiants à des emplois très demandés et bien rémunérés, et non sur l'idéologie 'woke' ». [...]

Dans un communiqué publié dans la foulée de cette annonce, l'Association américaine de sociologie a ainsi dénoncé une décision basée sur « une grossière incompréhension de ce qu'est la sociologie, (...) étude scientifique de la vie sociale, du changement social ainsi que des causes et conséquences sociales du comportement humain ».

Même réaction du côté d'Anne Barrett, professeur de sociologie à l'université d'État de Floride, qui déplore un verdict « dévastateur » pour son champ d'études. « Les inscriptions vont chuter, et la possibilité de recruter des étudiants spécialisés va presque disparaître. Cela prépare le terrain pour des licenciements et, à terme, pour l'éradication des départements de sociologie », anticipe-t-elle. [...]

Il faut dire que les attaques contre les libertés académiques se multiplient aux quatre coins des États-Unis, en particulier dans les États où les élus les plus à droite du Parti républicain sont au pouvoir. Le gouverneur de l'Alabama a par exemple signé en avril 2022 un décret interdisant d'évoquer les sujets LGBTQ+ dans les écoles.

Fer de lance de ce mouvement, le gouverneur de Floride Ron DeSantis, ancien candidat à l'investiture républicaine (où il comptait dépasser Donald Trump sur sa droite, sans succès), mène depuis longtemps une véritable guerre culturelle contre la presse, les universités et tout ce qui ressemble de près ou de loin aux savoirs critiques.

En août dernier, le conseil d'administration du New College of Florida, université publique dont la majorité des membres ont été nommés par DeSantis lui-même, a ainsi initié un processus d'abolition du programme d'études de genre de l'institution. Mais aussi réclamé, auprès de la législature de Floride, une enveloppe prévisionnelle de 2 millions de dollars afin de financer un centre de recherche « anti-cancel culture » [...].

Quelques mois plus tôt, DeSantis avait nommé au sein du même conseil l'activiste réactionnaire Christopher Rufo, dont le postulat était « d'abolir [toutes les politiques] de diversité, d'équité et d'inclusion ». [...]

Au-delà de l'enseignement supérieur, la Floride a aussi fait entrer en vigueur à l'été 2022 la loi « House Bill 1557 », renommée « Don't say gay » (« Ne parlez pas des gays ») par ses opposants. Objectif : interdire aux enseignants d'évoquer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre devant leurs élèves dès l'école primaire, en laissant aux parents la tâche « de parler de ces questions avec leurs enfants ». Pas sûr qu'il fasse encore bon vivre très longtemps dans l'État « ensoleillé ».

### Article 3 – Livres à l'index aux États-Unis

[www.lactualite.com](http://www.lactualite.com), par Catherine Pelchat, le 1<sup>er</sup> mai 2024

*Les bannissements de livres sont de plus en plus nombreux dans les écoles américaines. Le combat contre cette censure va grandissant, lui aussi.*

Quand Adam Tritt a reçu un courriel l'informant qu'il ne pouvait plus mettre à l'étude les romans *Slaughterhouse-Five* (Abattoir 5, de Kurt Vonnegut, qui raconte l'absurdité de la guerre) et *The Kite Runner* (Les cerfs-volants de Kaboul, de Khaled Hosseini), son sang n'a fait qu'un tour. C'était en 2022. Depuis, plus de 200 autres livres ont été mis à l'index dans le district scolaire de Brevard, en Floride, où il enseigne à des adolescents de 15 à 17 ans.

Les bannissements de livres se multiplient dans les écoles américaines. En avril 2023, PEN America, un organisme qui défend la « liberté de lire » aux États-Unis, répertoriait 2 823 titres proscrits dans 5 894 avis à l'échelle du pays — et encore, ce ne sont que les interdictions qui lui sont signalées. Les œuvres visées abordent notamment le racisme, la diversité sexuelle et des agressions, le tout d'une manière inappropriée, selon certains parents, groupes de pression ou politiciens. La Floride compte 40 % de ces retraits, mais c'est aussi l'épicentre d'un mouvement de résistance qui va grandissant, observe l'organisme.

Adam Tritt est de ceux qui ont résolu de combattre la censure par l'action : « J'ai décidé que j'allais faire don de ces livres. » Pour financer l'opération, il a mis sur pied Foundation 451, en référence au roman futuriste *Fahrenheit 451*, qui dépeint une Amérique où les livres sont interdits et brûlés.

L'enseignant a trouvé dans son entourage des gens qui, dit-il, « sentaient le besoin de faire quelque chose » : chez un fleuriste, dans une boulangerie, une librairie, des succursales de Ben & Jerry's. Les jeunes peuvent y obtenir gratuitement les titres bannis en classe. Le petit réseau en a déjà distribué près de 7 000. Des initiatives de ce type apparaissent partout dans l'État, et même au-delà, comme l'organisme sans but lucratif Banned Books USA, dans l'État de New York, qui permet aux Floridiens de se procurer en ligne les livres interdits chez eux.

Les élèves eux-mêmes résistent : ils mettent sur pied des clubs de lecture de livres bannis et des bibliothèques clandestines, en plus d'intervenir dans les réunions des conseils scolaires. « Ces sujets difficiles dont on veut les protéger, explique Sabrina Baêta, de PEN America, ils les vivent déjà. Ils réclament l'accès à ces livres qui décrivent leur réalité. »

À l'échelle nationale, des bibliothèques publiques ont résolu de donner accès à leur collection de livres électroniques dans tout le pays. L'organisme responsable des Little Free Libraries — l'équivalent américain des Croque-livres québécois — estime que 87 % de ses boîtes sont utilisées pour partager des titres bannis.

Selon un sondage Ipsos/We Believe mené en octobre 2023, 78 % des Américains, et 62 % des républicains, seraient moins enclins à voter pour un candidat favorable aux bannissements. « C'est contraire aux valeurs américaines touchant la liberté d'expression », juge Sabrina Baêta. Adam Tritt le croit aussi. Des appuis de l'extrême droite et de groupes religieux en témoignent. Des vétérans lui ont confié ne pas s'être battus pour « ça ».

L'enseignant est convaincu que les livres ont un effet sur le vivre-ensemble. « En les retirant, on retire aux jeunes qui se sentent différents leur histoire et celle de leur communauté. On enlève aussi aux autres la possibilité d'apprendre cette histoire, ce qui nous rend de plus en plus divisés. » Il admet prendre un malin plaisir à déjouer les censeurs : « Leur mettre des bâtons dans les roues, ça me fait du bien ! »

## **Article 4 – La Louisiane impose l’affichage des dix commandements dans ses écoles**

*Radio Canada*, par Sophie-Hélène Leboeuf, le 19 juin 2024

*Les dix commandements dans chaque salle de classe tu placarderas : c'est la teneur d'une loi promulguée mercredi par le gouverneur de la Louisiane, Jeff Landry, un républicain. Son État devient le premier du pays à imposer une telle mesure, qui fera l'objet de contestations judiciaires.*

La loi exige que le décalogue soit affiché dans chaque salle de classe de tous les établissements scolaires publics, du niveau primaire à l'université. Les écoles ont jusqu'au 1er janvier 2025 pour s'y conformer.

Au cours de la cérémonie de promulgation d'une série de lois, dont celle-là, le gouverneur Landry a déclaré qu'elles avaient pour but de propager la foi dans les écoles publiques. [...]

Les affiches devront être accompagnées d'une déclaration contextuelle décrivant comment les dix commandements ont été une partie importante de l'éducation publique américaine pendant près de trois siècles.

Le texte de loi invoque la nécessité de s'assurer que tous les élèves des écoles publiques comprennent et reconnaissent les documents fondateurs du gouvernement de notre État et du gouvernement national. [...]

Les détracteurs de la loi estiment qu'elle contrevient au premier amendement de la Constitution, qui interdit notamment au gouvernement d'établir une religion nationale.

Quatre groupes de défense des droits et libertés, dont l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) et la Freedom From Religion Foundation (Fondation pour se libérer de la religion), ont déjà annoncé qu'ils contesteraient la loi devant les tribunaux. [...]

Mais le scénario de poursuites judiciaires serait attendu et même espéré par le gouverneur Landry.

« Je vais rentrer chez moi pour signer un projet de loi qui placera les dix commandements dans les salles de classe publiques. Et j'ai hâte d'être poursuivi en justice », a-t-il déclaré il y a quelques jours au cours d'un événement partisan tenu au Tennessee, selon le journal *The Tennessean*.

D'autres États, dont le Texas, l'Oklahoma et l'Utah, ont proposé des projets de loi similaires par le passé, mais ont reculé en raison des menaces judiciaires.

En 1980, la Cour suprême avait statué qu'une loi du Kentucky qui rendait obligatoire l'affichage d'une copie des dix commandements sur le mur de chaque salle de classe des écoles publiques de l'État était inconstitutionnelle.

Au cours des dernières années, la droite religieuse américaine a cependant été galvanisée par certaines décisions de la Cour suprême qui ont étendu la place de la religion dans les écoles publiques.

En 2022, le plus haut tribunal américain a par exemple invalidé le licenciement d'un entraîneur de football américain qui priait sur les terrains.

D'après le New York Times, l'initiative législative louisianaise s'inscrit d'ailleurs dans un mouvement plus vaste de la droite religieuse américaine visant à provoquer des poursuites judiciaires qui aboutiront devant une Cour suprême davantage réceptive à ses valeurs que par le passé. Le plus haut tribunal du pays compte désormais six juges conservateurs et trois juges progressistes. [...]

Le mois dernier, l'initiatrice de la loi, la représentante Dodie Horton, a déclaré en Chambre que les dix commandements étaient le fondement de toutes les lois de la Louisiane.

« Compte tenu de toutes les cochonneries auxquelles sont aujourd'hui exposés nos enfants dans les salles de classe, il est impératif que nous redonnions une place centrale aux dix commandements », a affirmé l'élue républicaine. [...]

« Il ne s'agit pas de prêcher une certaine religion, mais de montrer ce qu'est un code moral auquel nous devrions tous nous conformer », a soutenu Mme Horton.

Depuis l'adoption de la première mouture par la Chambre, le projet de loi a été amendé pour préciser que les affiches pouvaient être financées par des dons publics, selon Axios.

Les autres mesures promulguées mercredi, par exemple, autorisent l'embauche d'aumôniers dans les écoles et interdisent aux enseignants de discuter d'orientation sexuelle ou d'identité de genre.

Une loi entrée en vigueur l'an dernier avait déjà rendu obligatoire l'affichage de la devise américaine, « In God We Trust » (En Dieu nous croyons), dans les classes des écoles publiques louisianaises.